Image not found or type unknown

Paiement direct et accord entre employeur/employé

Par **parmita**, le **07/01/2017** à **16:52**

Bonjour,

Mon employeur a reçu une notification de paiement direct par l'huissier, moi, je ne suis pas d'accord et lui non plus.

J'ai juste oublié 2 fois de verser la pension mais je me suis rattrapé après.

Du coup, je me suis dépêché de faire un chèque à la mère de mon enfant pour la pension alimentaire, comme ça, l'employeur n'a pas à faire une saisie sur salaire et la mère ne pourra pas dire qu'elle n'a pas reçu la pension.

Qu'est-ce que risque l'employeur si on fait notre accord comme ça?
Et moi, qu'est-ce que je risque?

Merci

Par **Visiteur**, le **07/01/2017** à **19:12**

Bonsoir,
Si l'huissier est intervenu parce qu'un jugement l'a ordonné, vous êtes tenu, vous et votre employeur à l'exécuter.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés